



# CAHIER DES CHARGES

PRESTATION DE SERVICE POUR  
L'ORGANISATION DES ANIMATIONS DES  
FETES DE FIN D'ANNEE

CENTRE-VILLE DE CAYENNE

## I/ LE CONTEXTE

Dynamiser et renouveler le centre-ville de Cayenne restent les maîtres mots de la municipalité :

Dynamiser pour le bien-être de tous, pour un centre-ville animé, une histoire et un patrimoine valorisés.

Renouveler pour gagner en attractivité, pour un accompagnement plus performant des habitants et des acteurs économiques.

A ce titre, la Ville de Cayenne renouvelle son opération « animation des fêtes de fin d'année du centre-ville ».

Comme à l'accoutumé, le programme d'animation autour des fêtes de fin d'année vise à :

Promouvoir les activités économiques du centre-ville (commerces, services, activités culturelles, restaurants, cafés, bars, ...).

Inciter les clients à s'arrêter devant les commerces et à y entrer, susciter la curiosité des clients et les encourager à faire leur course de Noël en centre-ville,

Rendre le centre-ville festif,

## II/ OBJET DE LA CONSULTATION

L'objectif est de proposer une animation qualitative qui permette de lier les différentes actions mises en place par la Ville de Cayenne et de valoriser le commerce de centre-ville.

### 1. Forme de la prestation

Il s'agit de proposer une prestation « clé en main » permettant d'animer le centre-ville sur des temps diurnes et nocturnes dans différents points stratégiques de la ville.

L'objectif est de créer un programme autour d'un circuit organisé afin d'amener les chalands à cheminer dans la ville, de commerce en commerce. Ainsi, le prestataire proposera un programme qui devra répondre aux prérogatives des commerçants du centre-ville, en termes d'actions.

Le prestataire devra prévoir des temps festifs dans le centre-ville, des jeux concours via le dispositif « carte de fidélité – shopping Cayenne », **éventuellement un mini village de Noël des artisans, en site couvert (exemple au marché de Cayenne ou dans un local vide)**, un espace de rencontre avec le père Noël, une locomotive musicale de Noël, manèges, spectacles, chorales et orchestres de rue (dans un angle de rues), l'installation temporaire de haut parleur dans le centre-ville, concours de vitrines de Noël des commerçants, concours des plus belles illuminations des commerces,....

Le programme proposé dans le cadre de la prestation devra permettre de faire le lien avec les différentes manifestations déjà mises en place par la Ville de Cayenne :

- Dispositif « carte de fidélité – shopping Cayenne » ;
- Garderie éphémère de Noël,
- L'accompagnement des chalands : dispositif permettant aux chalands de bénéficier d'un accompagnement pendant leur « shopping » (informations diverses, aide au transport des courses jusqu'au point de stationnement, balade en petit train, en POUSSOUS,...par exemple).

Le prestataire se mettra en lien avec les commerçants afin de les sensibiliser, les inscrire aux concours (concours des plus belles vitrines et plus belles illuminations).

Les thèmes à développer à travers cette prestation devront avoir un lien avec :

- Noël et ses traditions,
- L'offre commerciale de Noël en centre-ville,

## **2. Le Périmètre d'intervention**

- Avenue du Général de Gaulle
- Rue Lallouette
- Rue François Arago
- Rue Justin Catayée
- Avenue Gaston Monnerville

## **III/ CIBLES**

Grand public avec familles, jeune public, clientèle locale et touristique.

## **IV/ CONDITIONS DE LA COMMANDE**

- Les dates
  - 24 décembre de 10h00 à 22h00
  - 31 décembre de 10h00 à 22h00

- Les contraintes sociales

Le candidat doit satisfaire aux obligations fiscales et sociales

- Enveloppe budgétaire et gestion

Le budget maximum pour la prestation proposée est de 12 000€.

Ce budget comprend :

- Les charges
- Les déplacements
- Le matériel nécessaire aux animations
- La logistique propre à la création

- Logistique

Une aide logistique (à confirmer) pourra être assurée par la Ville de Cayenne.

Une mise à disposition de matériel nécessaire pourrait être possible.

## **V / CONDITIONS D'ANNULATION**

Le contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence.

Le défaut ou le retrait des droits de représentation à la date d'exécution du présent contrat entraînerait sa résiliation de plein droit.

Toute annulation du fait de l'une des deux parties entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière sur présentation de justificatifs.

Au moment de la conception du projet, un plan B « en cas de pluie » devra être envisagé dans l'objectif de n'annuler aucune action.

## **VI/ REMISE DES CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS SUR LE CAHIER DES CHARGES**

Le projet de candidature se composera d'une note d'information explicitant le projet.

A la candidature, devront être impérativement attachées les pièces suivantes :

- La présentation détaillée de chaque action
- Un devis détaillé des prestations avec les tarifs

Les candidatures seront envoyées **au plus tard le 15 novembre 2019** à :

**Directrice du Développement Social Urbain**

**Ville de Cayenne**

**Madame Lucie JOZON**

[l.jozon@ville-cayenne.fr](mailto:l.jozon@ville-cayenne.fr)

Tel : 0594 25 21 92

Copie à :

**Responsable de la Cellule Initiative Locale et Economique**

**Ville de Cayenne**

**Madame Astrid CAFE**

[Dsru.economique@ville-cayenne.fr](mailto:Dsru.economique@ville-cayenne.fr)

Tel : 0594 25 01 64

**Cayenne, le 25/10/2019**